

L'Accord-cadre entre la C.E. et le Canada a accru les contacts directs entre la C.E. et les hommes politiques, les hommes d'affaires et les représentants officiels du Canada, tant à l'échelle fédérale que provinciale. De nombreuses missions des deux côtés ont exploré les possibilités de coopération industrielle et technique entre la C.E. et les entreprises canadiennes.

La collaboration existant entre le Bureau de rapprochement des entreprises de la Commission de la C.E. et le ministère canadien de l'Industrie et du Commerce vise à promouvoir la formation d'entreprises conjointes entre les entreprises de taille moyenne du Canada et de la C.E.

Le Canada et la Communauté européenne mettent en ce moment la dernière main à une *étude consacrée à leurs échanges commerciaux* en vue de mieux comprendre la nature même des liens économiques et commerciaux entre le Canada et la C.E. et l'orientation qui sera la leur.

L'une des conclusions de l'étude est que le processus d'intégration économique européenne a été lui-même un facteur dans le déclin relatif des échanges commerciaux entre la C.E. et le Canada pendant les années 1962-1977, puisque la création du Marché commun européen a influencé les conditions d'accès pour bien des exportations canadiennes

L'avion canadien Twin Otter



vers les Neuf. Parmi d'autres facteurs ayant influencé les courants d'échanges et l'importance relative du commerce entre le Canada et la Communauté, on cite la proximité géographique du marché américain pour les exportateurs canadiens, l'apparition dans diverses parties du monde de producteurs efficaces et capables d'entrer en concurrence dans certains secteurs des marchés canadiens et européens, ainsi que les changements dans les goûts des consommateurs, la récente récession économique mondiale et les fluctuations récentes des prix des matières premières.

Envisageant l'avenir, les auteurs de l'étude entrevoient une possibilité d'accroissement dans les échanges

mutuels et dans la coopération économique, basée sur une spécialisation internationale plus poussée dans les secteurs où les producteurs canadiens et européens jouissent d'avantages compétitifs croissants, tel l'aérospatial, l'énergie nucléaire et les télécommunications. Le rôle des entreprises et du gouvernement sera d'identifier et de rechercher de nouvelles possibilités favorables au commerce, commerce qui sera facilité grâce à l'Accord-cadre.